

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

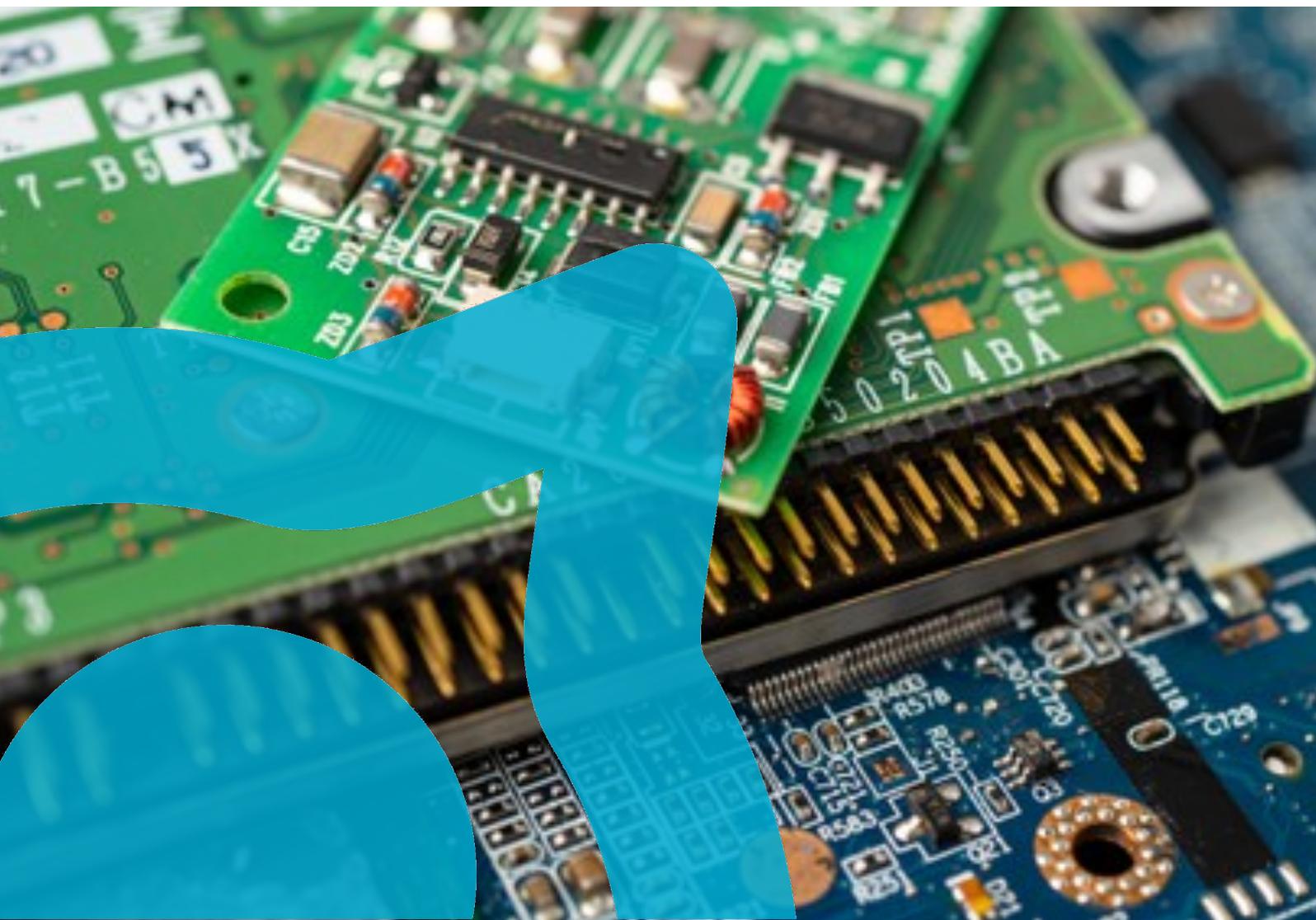
Financé par :



Valorisation des Déchets d'Équipements Électriques et Électronique (DEEE)

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Synergie de valorisation des DEEE sur la Communauté de
Communes du Bassin de Pompey



Situé au Nord de la métropole de Nancy, le Bassin de Pompey est un territoire péri-urbain qui regroupe 13 Communes pour 40 558 habitants. La Communauté de Communes du Bassin de Pompey s'étend sur environ 10 km du Nord au Sud et 20km d'Est en Ouest et est traversé par les vallées de la Meurthe et de la Moselle.



LE CONTEXTE

Le projet de valorisation des DEEE est issu du premier programme d'action réalisé suite à l'atelier de détections de synergies en 2017 (début de la démarche quelque mois plus tôt). Lors de l'arrivée de la cheffe de projet EIT, les actions ont été priorisées et ce sujet est apparu comme d'intérêt et comme une action « rapide » à mettre œuvre avec des gains intéressants pour l'environnement.

DESCRIPTION DE LA SYNERGIE

Suite au développement du plan d'action, les entreprises intéressées par la thématique des déchets DEEE ont reçu un questionnaire pour mieux connaître le gisement et les conditions de reprise (ou non) actuelle. Ce travail a notamment permis de révéler que deux TPE du territoire spécialisées en matériel électronique n'avaient pas de collecte assurée pour ce type de déchets. La matière était stockée en attente d'une solution viable.

En parallèle plusieurs grosses entreprises se sont dites intéressées par le sujet et ont pris part au travail engagé. Cette synergie (mutualisation de collecte des DEEE) a été développée avec VLE (Val de Lorraine Entreprendre) qui apporte un appui dans la mobilisation et la mise en œuvre des synergies. Cette association de dirigeants d'entreprises a permis de créer un lien de confiance supplémentaire entre les entreprises et de porter le cahier des charges pour une meilleure valorisation des DEEE.

À la suite de cela des rencontres de travail ont été planifiées et un cahier des charges a été rédigé (détaillé plus bas dans la partie étape de la synergie) et 3 prestataires ont été sondés sur ce sujet. Ces prestataires ont été aussi conviés lors des réunions en groupe de travail avec un rôle d'expert pour apporter leur vision du marché et des possibilités. L'équipe d'animation a porté une attention particulière aux débordements commerciaux possibles à ce stade pouvant entraver le déroulement de ce groupe de travail.

Après une consultation et réponse des 3 prestataires, le groupe PAPREC a été retenu. Depuis des collectes ponctuelles pour une valorisation spécifique des DEEE ont été organisées :

- Une première collecte a eu lieu en 2019 auprès de 2 TPE/PME et un site plus important.
- Une deuxième collecte a été reconduite en septembre 2021 avec 4 entreprises.

L'objectif maintenant est de pérenniser ce type de collecte (avec une fréquence de 6 mois à 1 an) et d'impliquer petit à petit de nouvelles entreprises.



CONTACT

Prénom / Nom : **Nolwenn GENUIT**
Structure : **Communauté de communes du Bassin de Pompey**
Mail : ngenuit@bassinpompey.fr
Téléphone : 06 13 23 03 73

ÉTAPES DE LA SYNERGIE

- Émergence du besoin lors de l'atelier de détection de synergies en 2017 ;
- Questionnaire envoyé aux entreprises pour identifier leur gisement (quantité, qualité, stockage, saisonnalité) ;
- Réunion de mobilisation avec notamment les partenaires déchets avec un rôle d'expert sur la thématique. Un levier pour la réussite de cette synergie est de réunir les entreprises intéressées par ce projet et de co-construire avec elles une solution répondant à leurs besoins
- Écriture du cahier des charges avec les gisements par entreprise et les conditions de collecte ;
- Sélection d'un prestataire et suivi de la réalisation des collectes.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Moyens humains :

- Mobilisation et coordination par la cheffe de projet EIT ;
- Appui et négociation des offres en lien avec VLE (Val de Lorraine Entreprendre).

Moyen méthodologiques mis en œuvre :

- Quantification du gisement ;
- Rédaction d'un cahier des charges ;
- Mise en concurrence des prestataires ;
- Mise en œuvre de la collecte par le prestataire sélectionné et suivi.

LES BÉNÉFICES

Bénéfices environnementaux :

Déchets stockés auparavant pour les deux PME en attente d'une solution. La collecte permet de valoriser ce type de déchets.

Au total les deux collectes ont permis de massifier 16m3 déchets électronique soit une estimation de 1,8 tonnes de déchets collectés.

Bénéfice économique :

Les coûts de collecte ont été fortement diminués grâce à cette massification. On peut estimer que les coûts de collecte ont pu être divisés par 2 ou 3 pour la plus grosse entreprise du groupe.

LES LEVIERS ET LES FREINS

Leviers :

- Attente forte des entreprises face au peu de solutions viables pour valoriser ce type de déchets.
- Des prestataires assez réceptifs sur le sujet et qui ont réussi à se mettre dans une posture d'expert en amont de la consultation. Cette approche a permis d'être cohérent avec la réalité et de proposer des partenariats gagnant-gagnant.
- Le soutien de VLE pour diffuser l'information et pour le montage de projet.

Freins :

- Pour les grandes entreprises avec des tonnages importants, ayant des liens forts avec leurs prestataires de déchets (certains demandant une exclusivité sur la collecte des déchets) il y avait peu de pertinence à rejoindre ce type d'action.

PARTENAIRES



Plus d'informations
www.climaxion.fr

Avec le soutien de



Date de parution : **juin 2021**